

### L'itinérance, ça nous concerne!

Oui, des personnes itinérantes vivent sur le territoire lavallois. Nous pourrions définir leur situation comme un processus d'instabilité résidentielle. Cette instabilité peut être individuelle ou familiale et ses causes sont d'origines diverses : logements inabordables et inadéquats, difficultés financières, racisme et discrimination, troubles du comportement, enjeux de santé mentale, troubles cognitifs, etc.

Ces facteurs peuvent mener une personne à vivre dans un logement précaire (itinérance relative), sans domicile fixe (itinérance cachée), ou encore dans la rue ou dans un refuge (itinérance totale).

Pour compléter ce portrait, il nous faut comprendre que l'itinérance peut être temporaire ou se vivre sur une période plus ou moins longue. Elle se rencontre dans toutes les catégories d'âges, chez les hommes, femmes et personnes de diverses cultures.

Sachant que la vie est fragile, chacun de nous pourrait être touché par l'itinérance, de près ou de loin. Des difficultés successives peuvent s'additionner les unes aux autres et nous projeter dans une instabilité résidentielle.

Si, par la grâce de Dieu, nous avons la chance de profiter d'un domicile confortable et de repas chauds, nous pouvons tout de même nous sentir concernés par les personnes en situation d'itinérance.

### Refuge d'urgence de Laval

Ces personnes ont besoin de se sentir aimées et incluses. Chez nous, les intervenants du « Refuge d'urgence de Laval », un lieu d'hébergement confortable et sécuritaire, apportent un soutien psychosocial individualisé empreint de respect, d'empathie et d'entraide. Ouvert aux hommes et aux femmes, le refuge offre des chambres individuelles avec salle de bain, des

vêtements confortables pour la nuit et des repas chauds au soir et au matin, ce qui permet d'accueillir plus ou moins 30 personnes par soir.

Il est de notre responsabilité sociale de réclamer les ressources et le soutien nécessaires pour les intervenants et les personnes qu'ils accueillent. Rendons grâce à l'Esprit qui guide les personnes intervenantes. Offrons-leur notre reconnaissance pour leur dévouement et leurs services et offrons aux personnes en difficulté que nous rencontrons un regard fraternel, un sourire, une aide, si cela est à notre portée. La considération, le respect, la place que nous accordons à nos frères et sœurs en difficulté, sont le témoignage de l'être chrétien, attentif aux personnes vulnérables. Faisons en sorte qu'elles ne se sentent pas exclues et que notre compassion soit pour elles un signe d'espérance.

Dans l'Évangile de Matthieu, Jésus ne dit-il pas « j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'ai été sans gîte, et vous m'avez recueilli... »? (Mt 25, 35)

Le **Refuge d'urgence de Laval** loge actuellement au 2550 boul. Lévesque Ouest.



Crédit photo : Toa Heftiba-Unsplash

Merci à M. Michael Beaulieu, coordonnateur clinique, pour sa précieuse collaboration.

Denis Leblanc et le comité porteur de la pastorale sociale